



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Conseil des ministres

Mercredi 11 mars 2026

Le Conseil des ministres a examiné et adopté les dossiers suivants.

Arrêtés	2
Soutien à l'insertion des femmes sans domicile fixe.....	2
Octroi de subventions en faveur de collèges et de lycées.....	3
Communications	3
Stratégie du Pays pour préserver le pouvoir d'achat des Polynésiens face aux conséquences de la Guerre au Moyen-Orient.....	3



Arrêtés

Soutien à l'insertion des femmes sans domicile fixe

La Vice-présidence de la Polynésie française a présenté un arrêté approuvant l'attribution d'une subvention pour la mise en œuvre de la deuxième phase d'un programme pour l'insertion des femmes sans domicile fixe.

Porté par le Campus des Métiers et des Qualifications Hôtellerie et Restauration du Pacifique (CMQP), en partenariat avec l'association Te Vaiete, ce projet vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle par la formation aux métiers de la restauration.

Après une première phase ayant permis l'insertion sociale et professionnelle de plusieurs participants, la deuxième phase accompagne, depuis janvier 2026, huit stagiaires dans une formation pratique de six mois au sein du restaurant d'application d'insertion L'Éphémère. Encadrées par une cheffe en cuisine et une cheffe en service, les stagiaires occupent alternativement chaque semaine les différents postes, afin de maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires aux métiers de la restauration.

Le restaurant accueil du public chaque midi du lundi au vendredi (sauf le mercredi), avec un menu proposé au prix de 2 000 F CFP. Dans un esprit de solidarité, 500 F CFP par repas sont consacrés à la création de tickets solidaires, permettant d'offrir des repas aux familles en situation de difficulté.

Le projet prévoit également l'accompagnement des participantes vers l'obtention d'un titre professionnel délivré par le CFPA, en commis de cuisine ou en service en salle, avec des mercredis consacrés à la préparation des examens et au renforcement des compétences.

Le Gouvernement de la Polynésie française soutient cette phase à hauteur de 7 740 000 F CFP, couvrant l'encadrement pédagogique, une partie des matières premières et les frais liés aux examens professionnels.

À travers l'association Te Vaiete, le Gouvernement réaffirme sa volonté de favoriser l'inclusion sociale, la dignité et l'accès à l'emploi des personnes les plus fragiles, en s'appuyant sur l'expertise des acteurs associatifs et des professionnels du secteur.



Octroi de subventions en faveur de collèges et de lycées

Le ministre de l'Éducation a présenté un ensemble d'arrêtés approuvant l'attribution de subventions de fonctionnement en faveur de plusieurs établissements scolaires, afin de financer divers travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration des infrastructures.

Subventions	Montants
Attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur du collège de Hakahau UaPou pour financer la levée des réserves électriques	2 293 064
Attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de l'école hôtelière de Tahiti pour financer la surveillance nocturne des internats de janvier à juillet 2026	2 079 200
Attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur du lycée Diadème, Te Tara O Maiao pour financer la modernisation de l'éclairage et de la ventilation du plateau technique maintenance des véhicules	2 830 989
Attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur du collège Henri Hiro pour financer les travaux de réparation d'une grosse fuite d'eau	776 049
Attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur du collège Louise Tehea Carlson pour financer la réalisation de schémas et de synoptiques pour les tableaux électriques	724 330
TOTAL	8 703 632

Communications

Stratégie du Pays pour préserver le pouvoir d'achat des Polynésiens face aux conséquences de la Guerre au Moyen-Orient

Le Président de la Polynésie française a présenté une communication relative à la stratégie du Pays pour préserver le pouvoir d'achat des Polynésiens des conséquences de la crise internationale au Moyen-Orient.

En effet, l'escalade du conflit entre l'Iran et l'alliance israélo-américaine a entraîné de fortes perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, par lequel transite près de 20 % du pétrole mondial. Cette situation provoque une hausse des coûts logistiques et une forte



volatilité du prix du pétrole, le baril de Brent ayant atteint 119,5 dollars le 9 mars. Bien qu'étant repassé sous la barre des 100 dollars toute la journée du 10 mars, la situation reste une préoccupation majeure pour le Pays, dont les approvisionnements en hydrocarbures proviennent principalement de Singapour et de Corée du Sud.

Le Gouvernement rencontre cette semaine les principaux acteurs du secteur pour affiner les informations sur les ravitaillements prévus et en cours, et préciser l'état complet des stocks.

À ce stade, les informations disponibles sont rassurantes. Un navire transportant plusieurs millions de litres d'hydrocarbures est actuellement en route vers la Polynésie française et les stocks actuels permettent d'assurer plus de trois mois d'approvisionnement pour les services essentiels, notamment les services de secours, les infrastructures aéroportuaires et les établissements de santé.

Face aux tensions internationales, le Pays engage toutes les mesures économiques pour contenir les effets de la crise sur le territoire, protéger le pouvoir d'achat des Polynésiens et amortir les effets de la hausse des prix de l'énergie. À ce titre, 4 milliards de F CFP seront mobilisés dès le premier collectif budgétaire, afin de prévenir les effets d'une éventuelle augmentation de l'inflation.

Le Fonds de régulation des prix des hydrocarbures (FRPH) continuera de jouer son rôle de stabilisation des prix à la pompe.

Cette crise internationale confirme la nécessité de renforcer la résilience économique et alimentaire du territoire. Le Gouvernement poursuit ainsi sa stratégie de développement du Made in Fenua, avec notamment le programme Tama'a maita'i, la progression vers la gratuité de la cantine scolaire avec davantage de produits locaux, ainsi qu'un soutien renforcé aux pêcheurs côtiers et hauturiers ainsi qu'aux agriculteurs.

Le Gouvernement restera également attentif à la vulnérabilité de la compagnie Air Tahiti Nui, particulièrement exposée aux fluctuations du prix du carburant.

Service de la communication
PR/COM

